



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

SNCB

Mme S. DUTORDOIR

Présidente du Comité de Direction

Rue de France, 56

B - 1060 BRUXELLES

STIB

M. J.-M. MARY

Directeur relations institutionnelles

Rue Royale 76

B - 1000 BRUXELLES

Réf. CRMS : AA/AH/ETB20253_689_corr_Mérode_Glibert

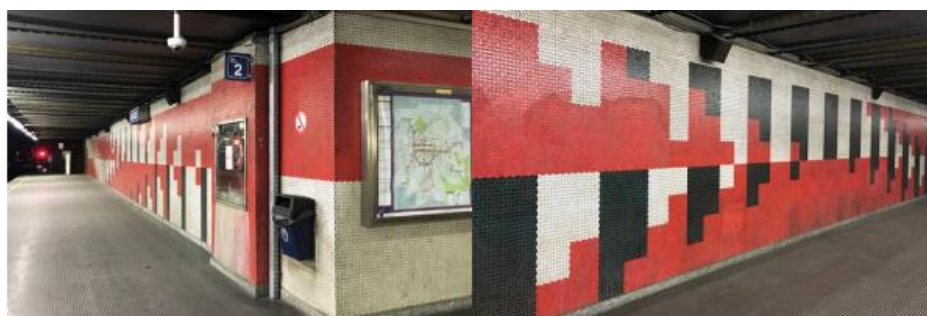
Bruxelles, le 30/06/2022

Objet : ETTERBEEK. Gare SNCB / station de métro Merode. Œuvre d'art due à l'artiste Jean Glibert.

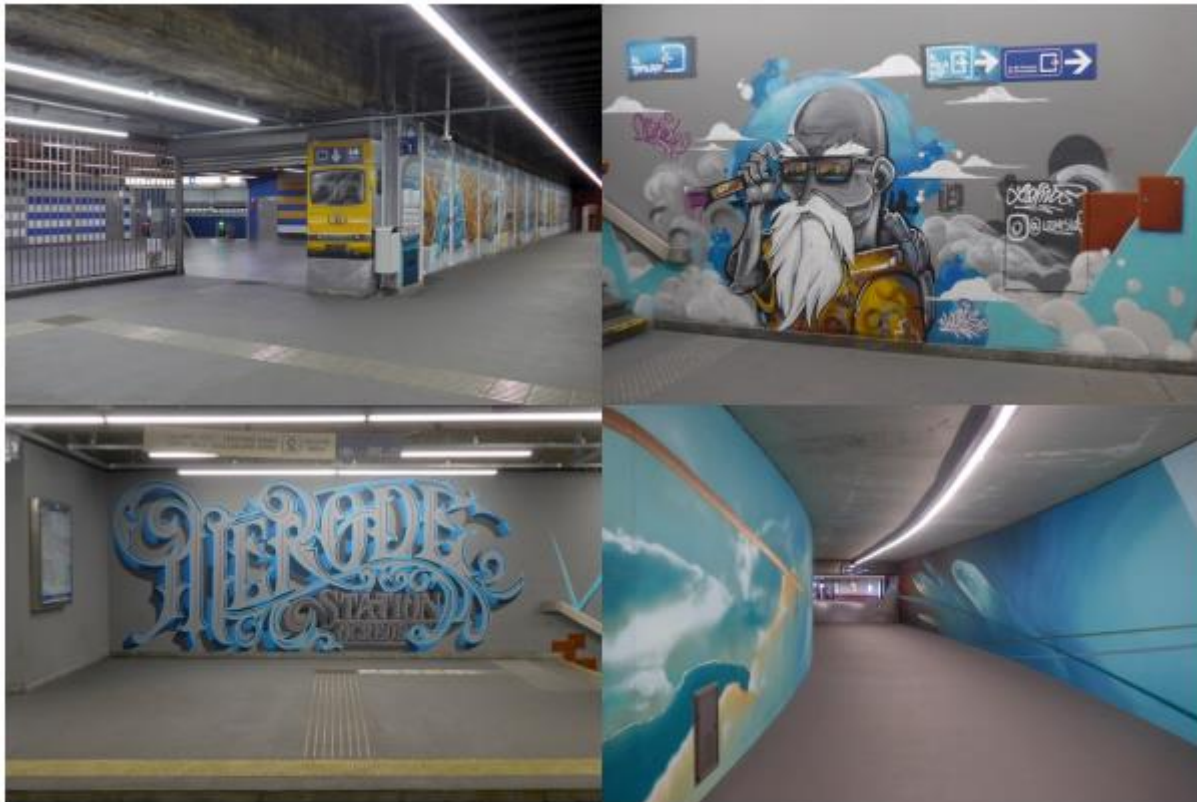
Madame la Présidente, Monsieur le Directeur,

En complément au message adressé en avril dernier au Ministre M. Georges Gilkinet, en charge de la Mobilité au sein du Gouvernement fédéral par M. Raymond Balau architecte, urbaniste et professeur honoraire de l'ENSAV La Cambre (Bruxelles), la CRMS souhaite vous faire part de son inquiétude au sujet de la disparition - ou plutôt du recouvrement - de l'œuvre de l'artiste Jean Glibert dans la gare de Bruxelles - Merode.

Lors de la rénovation de la gare sur la ligne 26 de la SNCB et la ligne 1/5 de la STIB, lancée en 2018, les parois verticales ornées depuis les années 1970 des œuvres de Glibert, en émaux de Briare, ont été uniformément recouvertes d'une peinture grise, avant d'être utilisées comme support pour des fresques de graffitis, réalisées l'été 2020, sur base d'un contrat passé avec le collectif Propaganza.



Vues de la gare de Merode avant la « rénovation » (extr. de QRONIQ MERODE, R. Balau, 05/04/2022)



Vues de la gare de Merode après sa « rénovation » (extr. de *QRONIQ MERODE*, R. Balau, 05/04/2022)

Sans mettre en cause la qualité artistique des interventions de Propaganza, l'Assemblée s'interroge sur le choix qui a conduit la SNCB et la STIB à masquer les réalisations de Glibert, dont la valeur artistique est indéniable, telle qu'en atteste l'analyse approfondie qui a été diffusée et que vous pourrez retrouver sur le site d'Espace Urbain (<https://espaceurbain.be/blog/post/jean-glibert-lautre-station-merode/>).

La CRMS qui insiste sur l'importance de cette œuvre dans le parcours de l'artiste, plaide pour qu'une restitution de son œuvre intervienne au plus vite pour ainsi remettre à l'honneur une expérience d'art public remarquable par son ampleur.

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président

c.c. à : sthielen@gov.brussels ; wstevens@gov.brussels ; jean-michel.mary@stib.brussels ; csmets@urban.brussels ;
mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; jvandersmissen@urban.brussels ; restauration@urban.brussels ;
mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; espacepublic@urban.brussels ; twauters@urban.brussels ;
tjossart@urban.brussels ;